



COMITE DIRECTEUR DU 10 JANVIER 2015
Hôtel IBIS – 41 avenue Ledru Rollin - Paris 75012

PROCES VERBAL

Ouverture du CD à 11h00

Présents ou représentés : Anthony ELKAIM, Nadir ALLOUACHE, Serge CASTELLO, Christian ROBERT, Brice CHAMBARD, Raynald AMADEI, Sylvie SIREROL, Christian BARRET, Bruno BRIAND, Hervé COUTELAS, Marcel DAVID, Philippe DELIAC, Jean-Luc GUETROT, Serge GUILHOU, Sabour KOUIDER, Erick ROMEAS, Patrice SANTERO,

Absent excusé : Saïd MEZINE

Absente : Leila GRAHMI

Invités : Albert PERNET, DTN, Laurent BOIS, DTNA, Pierre-Yves ROQUEFERE, DTNA, Nicole SOLA-ETCHEBERS, DS.

Le Président, Anthony Elkaïm, ouvre la séance en remerciant l'assemblée pour sa présence Il rappelle néanmoins à chacun l'engagement pris en devenant membre du Comité Directeur et réitère son souhait de voir plus d'implication dans la préparation des documents et le suivi des dossiers.

- i. Approbation du dernier PV de CD,** Le compte
rendu du dernier CD (4 octobre 2015) est relu, les principaux points repris plus en
détails.

Le PV est approuvé à l'unanimité

- ii. Préparation de l'AG,**

Ce point est le plus important de la réunion.

Changement de nom de la fédération

Il est rappelé au Comité Directeur que lors de la discussion pour la convention d'objectifs, en présence du Président, de la Trésorière et du DTN, le Directeur des Sports, Thierry MOSIMANN a insisté pour ce changement de nom. Il a pour objet essentiel une meilleure identification de notre fédération, de ses délégations et de son champ de rayonnement.



La nouvelle dénomination choisie à l'unanimité est : FFKMDA (Fédération Française de Kick Boxing, Muay Thaï et Disciplines Associées)

Nouveaux statuts et règlements – principaux changements ayant fait l'objet d'une discussion

Les nouveaux statuts et règlement intérieurs sont projetés grâce à un video projecteur et les changements proposés, surlignés, sont facilement identifiés.

- Le **Pancrace** et disciplines assimilées sort des Disciplines Associées pour se constituer en une commission à part entière, la Boxe Boji, discipline associée devient **Sanda, Boxe chinoise**, et fera l'objet d'une commission spécifique.
- Les disciplines associées sont le Contact défense et la Boxe Arabe.
- La Boxe Arabe est une nouvelle discipline, très spectaculaire, alliant différentes techniques du pieds/poings. Cette discipline, particulièrement développée dans les pays du Golfe, fait l'objet d'importantes organisations. Certains de nos combattants, y auraient toute leur place, et pourraient y acquérir de l'expérience.
- Les sociétés sportives privées peuvent s'affilier à la FFSCDA.
- Le Comité exécutif sera constitué de :
 - 1 président,
 - 1 président délégué,
 - 3 vice-présidents,
 - 1 Secrétaire général,
 - 1 Trésorier général
- Création d'une ligue « pro »
Prévoir son existence dans les statuts facilitera l'organisation et le développement de ce secteur. A terme, il y a lieu d'envisager un service autonome de la Fédération, avec son personnel propre, sa gestion propre et son autofinancement.
- Les changements dans le règlement disciplinaire concernent surtout les délais de convocation des différentes instances qui ont été rallongés.

Fonctionnement des commissions

Les responsables de Commissions seront nommés « Présidents ». Un président est placé à la tête des Commissions qui sont constituées en outre, d'un juge arbitre national ou international, de deux entraîneurs diplômés dans la discipline, d'un responsable des grades, du DTN ou de son représentant.

La diminution du nombre des membres est envisagée afin de dynamiser le travail des commissions en facilitant les regroupements.

Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET

Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A

SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z

Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75

Site : www.ffkmda.fr



FÉDÉRATION
M E M B R E



Pour les disciplines du Kick Boxing qui sont nombreuses, il sera procédé à la mise en place d'un responsable des disciplines sur ring et un responsable des disciplines sur tapis.

Mise en conformité des statuts

Il est rappelé que les ligues doivent se mettre en conformité avec les nouveaux statuts de la Fédération avant le 31 août.

Vacances de postes au Comité Directeur

Un appel à candidature pour les postes vacants du Comité Directeur est mis en ligne sur le site de la Fédération. Priorité sera donnée aux femmes (2 postes) pour répondre aux axes de développement des fédérations délégataires et notamment à la féminisation du sport. Leila GRAMHI, qui n'a pas été très active cette année pour des raisons personnelles graves, a signifié son attachement à la fédération et son souhait de poursuivre son mandat.

Deux postulants méconnus par la majorité des membres présents ont été invités pour présenter leur projet au Comité Directeur.

Didier AZOULAY : 48 ans, Directeur commercial dans de grandes sociétés internationales, souhaite s'investir dans le milieu sportif et propose d'aider la fédération en mettant à sa disposition son réseau, ses compétences commerciales et de communicant. Il forme le projet de trouver de nouvelles sources de financement.

Haikel ZAEIR : 42 ans, Magistrat au Tribunal de la Sécurité Sociale et Prud'Hommes de Bobigny. Ambassadeur auprès du Médiateur de la République. Il a déjà travaillé sur certains dossiers. Il souhaite apporter son expertise juridique à la Fédération.

iii. Bilan d'activités de la DTN

Présentation de la DTN

Le DTN, Albert PERNET, présente ses adjoints : Laurent BOIS, en charge de la structuration et du développement et Pierre-Yves ROQUEFERE, en poste depuis le 1^{er} janvier 2015 qui coordonnera les Equipes de France et le Haut niveau.

Albert PERNET présente et commente ensuite la Convention d'objectifs qui nous lie au Ministère des Sports et qui a été réévaluée (les CO de quasiment toutes les fédérations sportives ont été revues à la baisse) atteint 167 000 euros. Les grands axes des actions qui devront être valorisés par la Fédération sont :

- Promotion du Sport pour le plus grand nombre
- Sport et Santé (accompagnement médical, sécurité des pratiques, mises hors combat)
- Formation et emploi



Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr





La Direction Technique nationale a souhaité formaliser les primes qui seront allouées aux athlètes médaillés en championnat d'Europe et du monde. Elle présente le tableau ci-après

Pierre-Yves ROQUEFERE, en charge du Haut Niveau va commencer à travailler sur le P.E.S. (Parcours d'excellence sportive) et entamer le processus de demande de reconnaissance du Haut niveau.

Le DTN précise que la reconnaissance de Haut Niveau peut améliorer l'écoute du Ministère des Sports quant à la demande de cadres supplémentaires.

4) PANCRACE ET POINTS DE REGLEMENTS SORTIFS

Une discussion s'ouvre ensuite entre les membres du Comité Directeur sur différents points de la vie sportive :

- Possibilité pour les amateurs seniors A de disputer en gala, des rencontres sans protections tout en respectant la durée des reprises amateurs et en rencontrant des combattants de même catégorie.
- Disparités entre les combattants des classes B.
- Il est évoqué l'instauration des classes C ou « B-novice » quand les combattants ont moins de 5 combats.
Il est donné l'exemple de la Ligue Ile de France qui organise des compétitions spéciales pour les combattants ayant moins de 5 combats.
- Les superviseurs devraient systématiquement envoyer un PV sur le déroulement des compétitions et notamment de rapporter le nombre précis des KO. Ces données sont à renvoyer à la Fédération le plus rapidement possible à la fin de la compétition.
- Problème d'assurance des médecins au cours des compétitions.
- Licences pour les étrangers. Ils sont tenus de présenter leurs licences pour combattre.
- Problèmes spécifiques du Pancrace
 - o Age limite pour les combats
 - o Uniformisation des exigences pour les pratiquants notamment dans les galas (examens médicaux)

5) PRIMES DES CADRES D'ETAT

Les cadres d'Etat sont invités à sortir pendant les discussions.

Le Comité Directeur décide finalement de charger le Bureau exécutif de prendre la décision avant l'Assemblée générale.

6) REDECOUPEGE DES LIGUES EN FONCTION DES NOUVELLES REGIONS ADMINISTRATIVES



Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr





Il est proposé que les ligues anticipent le redécoupage administratif des régions qui sera effectif dès 2016 lors de la mise en conformité de leurs statuts avant la fin de la saison 2015.

7) RELATIONS INTERNATIONALES

Les discussions avec l'IFMA pour la reconnaissance de la FFKMDA se poursuivent, ainsi que pour la Wako concernant les disciplines Full Contact, Light contact et point fighting.

Il est décidé de ne pas autoriser la délivrance de titres WMC tant que la position de la WMC n'est pas claire à l'égard de la Fédération.

7) CONVENTION AVEC LA FFFCKDA

Le Président a rencontré à plusieurs reprises Monsieur Eric LECLERC dont deux fois avec le DTN. Une convention validée par l'avocate de la Fédération a été proposée afin d'intégrer les licenciés et les clubs de la FFFCKDA. Cela fait suite à la réunion de Maribor à l'issue de laquelle la Wako a signé le document qui valide pour la reconnaissance d'une seule fédération pour la France, la FFSCDA.

9) AFFILIATIONS - LICENCES

- a. Données chiffrées au 9 janvier 2015
 - b. Proposition de prix des différentes licences
- Pas de changement dans le prix des affiliations
 - Prix des licences :
 - Les jeunes pas de changement
 - Les amateurs pas de changement
 - Les pros : entre 80 et 100€
 - Les promoteurs : 5 000 euros
 - Licence speaker : 50 euros
 - Licence spécifique

10) QUESTIONS DIVERSES

- Il est confirmé que la Fédération participera à l'équipement des ligues pour le système d'informatisation des compétitions. Chaque ligue devra avoir un ordinateur. La Licence coûte 180 euros.
- Erick Romeas propose la possibilité de rajouter pour les « Super fights » et tournois, un extra round pour départager un match nul après 3 rounds.
- Il est voté une avance financière pour les frais des cadres.
- Le Docteur Deliac annonce la tenue d'un congrès médico scientifique sur la cognition et la performance en juin 2015.

Il est rappelé les décisions des Commissions de discipline qui ont suspendu Mme Sabine TESSIER de ses fonctions de Présidente de ligue et Mr Redha SADOUKI de toutes fonctions au sein des équipes de France.



Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr





Le Comité Directeur est également informé de la saisine de la Commission de Discipline pour le cas du club de Neuilly Plaisance.

- Jean-Bernard SAUTRON, le nouveau Président de la ligue de la Réunion, est officiellement présenté au Comité Directeur.

Il est décidé de mettre sur le site de la fédération : « je suis Charlie » en hommage aux victimes des attentats terroristes de Paris.

15H30. Fin du Comité Directeur.